

SNC URBAT ET CIE

Société en Nom Collectif au capital de 30.489,80 euros
Siège social : Résidence Oxygène - 1401 Avenue du Mondial 98 – 68214
34965 Montpellier Cedex 2
309 541 779 RCS MONTPELLIER

La « Société »

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 05 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 05 mars,
À 8 heures 15.

La société **URBAT PROMOTION**, société par actions simplifiée, au capital de 40.167.600 euros, dont le siège social est situé Résidence Oxygène – 1401 Avenue du Mondial 98 - CS 68214 - 34965 Montpellier Cedex 2 immatriculée 352 588 727 RCS MONTPELLIER, elle-même représentée par son Président Monsieur Franck BERNARDIN,

Détenant la totalité des parts sociales composant le capital de la Société et président de celle-ci (ci-après l'«**Associé Unique**»),

A pris, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, des décisions relatives à la Société sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modifications corrélatives des statuts,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique,

Décide de transférer le siège social situé Résidence Oxygène – 1401 Avenue du Mondial 98 – CS 68214 – 34965 Montpellier Cedex 2 à l'adresse suivante :

**570 Rue de la Cavalade
34000 Montpellier**

et ce, à compter du 12 mars 2026.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique,

En conséquence de ce qui précède,

Décide de modifier, à effet du 12 mars 2026, l'article 4 des statuts comme suit :

ARTICLE 4 - SIEGE

« *Le siège social est fixé : 570 Rue de la Cavalerie – 34000 Montpellier.* »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique,

Confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, et plus particulièrement à Me Henri de Crozals, SCP Doria Avocats, 23 Bis Rue Maguelone – 34000 Montpellier, pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires, et généralement pour réaliser toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et qui demeurera consigné sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

Franck BERNARDIN

URBAT PROMOTION SAS

M. Franck BERNARDIN